

**J.CAMBRIEL  
Ph de MALAFOSSE  
J.STREMOUHOFF  
C.GERBAUD-COUTURE  
B.ZOUANIA**

**Avocats**

10 rue Armand Cambon – BP 406  
82054 MONTAUBAN CEDEX  
Tél : 05-63-22-00-30  
Fax : 05-63-66-41-34  
E-Mail : [contact@cabinet-cambriel.fr](mailto:contact@cabinet-cambriel.fr)

170000398 - BRENAC 1107 - JC/CC

**CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE**  
**(CLAUSES PARTICULIERES)**

**SITUATION IMMEUBLE :**      **C o m m u n e**                      **d e**  
**MONTAUBAN**

**MISE A PRIX :**                      **113.000 €**

**DATE DE DEPOT :**                      **19 DECEMBRE 2017**

**AFFAIRE:**

**BRENAC/**

<p style="text-align: center;"><b>CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE Clauses particulières</b></p>
---

auxquelles seront adjugés, à l'audience de vente du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de MONTAUBAN, au plus offrant des enchérisseurs, les biens et droits immobiliers suivants :

**DESIGNATION DE L'IMMEUBLE OBJET DE LA VENTE**

- des biens situés commune de Montauban (82) cadastrés:

PROPRIETES BATIES

IS 81 18 rue Gaston Bonnemort Maison

PROPRIETES NON BATIES

IS 81 18 rue Gaston Bonnemort 06a 24ca  
IS 82 Gasseras Ouest 09a 10ca

**Saisis à l'encontre de :**

**Aux requêtes, poursuites et diligences de :**

**La société dénommée EGIDE – SELAS** au capital de 650.000 € dont le siège social est 4 rue Amélie Toulouse, **agissant en la personne de Maître Alix BRENAC**, en qualité de liquidateur

Ayant constitué **Maître Jean CAMBRIEL Avocat membre de la SCP CAMBRIEL DE MALAFOSSE STREMOUHOFF GERBAUD-COUTURE ZOUANIA** Avocats au Barreau près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTAUBAN, domiciliés 10 Rue Armand Cambon à MONTAUBAN 82054 au Cabinet lequel se constitue sur la présente poursuite de vente.

En vertu d'une ordonnance rendue par le Juge Commissaire du Tribunal de Commerce de Toulouse à la liquidation judiciaire de ..... en date du 19/05/2017 rectifiée par une ordonnance du 21/07/2017, elle-même rectifiée par une ordonnance en date du 15/09/2017, le juge commissaire à la liquidation judiciaire de ..... a ordonné

la vente dans les formes de la saisie immobilière d'un immeuble situé commune de Montauban cadastré section IS n° 81 et 82 sur la mise à prix de 113.000 €.

Cette ordonnance a été publiée et enregistrée à la conservation des hypothèques de Montauban le 7/11/2017 volume 2017 S n° 47.

Le Bureau de la Conservation des Hypothèques de Montauban a délivré le 7/11/2017 l'état hypothécaire ci annexé certifié à la date de publication de l'Ordonnance valant saisie.  
(Cf État hypothécaire ci-annexé)

### DESIGNATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS A VENDRE

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères publiques à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de MONTAUBAN en UN LOT des biens et droits immobiliers qui sont désignés comme suit:

#### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISI:

- des biens situés commune de Montauban (82) cadastrés:

#### PROPRIETES BATIES

IS 81 18 rue Gaston Bonnemort Maison

#### PROPRIETES NON BATIES

IS 81 18 rue Gaston Bonnemort 06a 24ca

IS 82 Gasseras Ouest 09a 10ca

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

#### ORIGINE DE PROPRIETE

Les biens dont s'agit appartiennent à ..... en vertu d'un jugement de divorce homologuant le partage reçu par Maître SERLOOTEN, notaire associé à Montauban, en date du 29/04/2014, publié à la conservation des hypothèques de Montauban le 15/05/2014 volume 2014 P n° 2159.

Selon rapport de Maître Peyraud il a été établi un procès-verbal descriptif en date du 6/12/2017 des biens et droits immobiliers mis en vente ci-annexé.  
(Cf. procès-verbal de description)

La copie de la matrice cadastrale avec plan sont déposés avec les présentes en date du 11/10/2017  
(Cf. matrice et plan)

<b>CLAUSES SPECIALES</b>
--------------------------

**A/ RENSEIGNEMENTS D'URBANISME**

Le cas échéant les renseignements d'urbanisme sont annexés au présent cahier des charges feront l'objet d'un dire ultérieur.

**B/ DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE UNIQUE**

Conformément à l'article L 271-4-1 du titre 7 du livre II du code de la construction et de l'habitation, un diagnostic technique sera effectué et sera annexé au présent cahier des charges

**C/ AUTRES CLAUSES**

Les biens mis en vente sont libres de toute occupation

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de l'occupation éventuelle sans recours contre le vendeur poursuivant la vente.

Toutes les indications qui précèdent ont été réunies par l'Avocat poursuivant, à l'aide de renseignements qu'il a pu se procurer, de notes ou documents desquels ils ont été puisés.

En conséquence, il ne pourra être recherché à l'occasion d'erreurs, inexactitudes ou omissions, qui pourraient s'y trouver malgré tout le soin apporté.

Il appartiendra à l'adjudicataire comme subrogé aux droits du vendeur de se procurer lui-même tous titres établissant la propriété du lot immobilier mis en vente ainsi que de vérifier tous autres éléments.

**D/ VENTE DANS UN IMMEUBLE EN COPROPRIETE**

SANS OBJET

**MISE A PRIX**

L'audience d'adjudication aura lieu le Jeudi 8 Mars 2018 à 9 h 00

L'adjudication aura lieu en un seul lot selon la mise à prix ci-après indiquée : 113.000 €

<b>CLAUSES ET CONDITIONS GENERALES</b>
--

Le présent cahier des ventes constitue un contrat judiciaire auquel sont tenus les candidats adjudicataires, l'ensemble des parties et leur conseil. La vente aura lieu aux charges, clauses et conditions générales suivantes annexé au présent cahier des conditions particulières de vente.

Ainsi fait et dressé par Maître Jean CAMBRIEL Avocat membre de la SCP CAMBRIEL DE MALAFOSSE STREMOUHOFF GERBAUD COUTURE, ZOUANIA Avocat poursuivant

A MONTAUBAN le 19 décembre 2017

Me Jean CAMBRIEL